

**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**DEPARTEMENT  
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

**25 mai 2023**

et qu'elle a été faite le

**25 mai 2023**

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

**Présents : 31**

**Absents suppléés : 1**

**Absents excusés : 16**

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°**

**DCC2023\_06\_071**

**Objet :**

Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 13 avril 2023 et désignation d'un secrétaire de séance

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
**EXTRAIT**
**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire  
Séance du Jeudi 1er juin 2023**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSET.

**Présents : Brans** : M. Michael PERES **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Antony BOURCET **Dampierre** : M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO, **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** : M. François GRESET **Fraisans** : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON **Gendrey** : Mme Lydia LUTHRINGER **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : Mme Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSET **Montmirey-la-Ville** : M. Eric PERTUS **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD **Our** : M. Segundo ALFONSO **Pagney** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe PERRET **Ranchot** : Mme Séverine DEVILLE **Rans** : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA **Romain** : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT **Sermange** : M. Michel BENESSIANO **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT **Vitreux** : M. Alain GOMOT

**Suppléés : Rouffange** : Mme Laetitia BORRE FROISSARD

**Absents excusés : Dampierre** : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony FALCONNET, Mme Valérie BENDERITTER **Evans** : M. Emmanuel BARBERET **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE **Mutigney** : M. Eric DRUOT **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD **Ougney** : M. Cédric IVANES **Ranchot** : M. Gérard ROBERT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS

**Secrétaire de séance : M. Antony BOURCET**

**Procurations de vote :**

**Mandants :** Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE), M. Anthony FALCONNET (DAMPIERRE), M. Emmanuel BARBERET (EVANS), M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS), M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS), M. Gérard ROBERT (RANCHOT).

**Mandataires :** M. Alain GOUNAND (DAMPIERRE), Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE), M. François GRESET (EVANS), M. Gérome FASSET (LOUVATANGE), M. Jean-Louis MORLIER (RANS), Mme Séverine DEVILLE (RANCHOT).

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2023 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président de séance :

- ouvre la séance du Conseil Communautaire,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

Les délibérations peuvent être consultées à la Communauté de Communes de JURA NORD (1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE).

Le compte-rendu de la séance a fait l'objet d'un envoi électronique à tous les délégués communautaires ainsi qu'à tous les conseillers municipaux comme le prévoit la loi.

Le compte-rendu est joint en annexe.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- nomme M. Antony BOURCET comme secrétaire de séance ;
- approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 13 avril 2023.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Gérome FASSENET

The image shows a blue ink signature of Gérome FASSENET over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE JURA NORD' around the perimeter and a central emblem. The signature is a large, stylized 'G'.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 38  
Contre : 0  
Abstention : 0

## ANNEXE

	<b>Compte-rendu succinct</b>	<b>Le Président :</b> M. Jérôme FASSETT
	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>Le Secrétaire de Séance :</b> M. Olivier DEMANDRE
Affiché le :	<i>Séance du Jeudi 13 avril 2023</i>	

**Personnes excusées/absentes :**

- **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD
- **Dampierre** : M. Anthony FALCONNET, Mme Valérie BENDERITTER
- **Fraisans** : M. Hubert BACOT, M. Dominique JOLY
- **Gendrey** : Mme Lydla LUTHRINGER
- **La Barre** : M. Philippe GIMBERT
- **Monteplain** : M. Luc BEJEAN
- **Orchamps** : M. Nicolas JOLY, Mme Barbara PANOUILLOT
- **Our** : M. Segundo ALFONSO
- **Rans** : M. Raphaël TEMPESTA
- **Romain** : Mme Aurélie CHANCENOTTE
- **Salans** : M. Philippe SMAGGHE
- **Serre les Moulières** : M. Claude TERON

Le Conseil Communautaire a été convoqué le jeudi 13 avril 2023 à 19h00 à la salle des fêtes à Gendrey sous la présidence de Monsieur Jérôme FASSETT, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 19h12 et a été levée à 21h00.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

**1. AFFAIRES GENERALES**

- a. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 et désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- nomme M. Olivier DEMANDRE comme secrétaire de séance ;
- approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 23 mars 2023.

*Voté à l'unanimité*



**b. Décisions prises par le Président**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

**2. FINANCES**

**a. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

12100 CC JURA NORD Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Provisions budgétaires totales (a)	1 965 164,97	8 700 208,15	10 665 373,12
Ventes de recettes bois (b)	1 492 251,50	7 467 174,10	8 959 425,60
Rédactions de titres (c)		27 325,00	27 325,00
Recettes autres (d = b + c)	1 492 251,50	7 494 500,10	8 986 751,60
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 045 164,57	8 700 208,15	9 745 372,72
Mandatés pour (f)	1 029 285,28	7 467 174,10	8 496 459,38
Annulations de mandats (g)	265,10	515 268,99	780 334,09
Depenses autres (h = f - g)	1 028 920,18	7 291 805,21	8 320 725,39
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	104 231,32	152 754,75	256 986,07
(e - i) Déficit			

**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

12100 CC JURA NORD Exercice 2022

	ENVUYSÉ À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉVOISÉ : 2022	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT DE DÉPENSEMENT DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE OU L'EXERCICE 2022
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	2 714,55		184 122,31		184 122,31
Fonctionnement	1 274 613,10		253 794,59		1 328 407,59
<b>TOTAL I</b>	<b>1 277 327,65</b>		<b>437 916,90</b>		<b>1 435 234,90</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
43100-CC JURA NORD-CAF DES VIKINGES					
Investissement	-146 324,50		86 212,12		-60 112,38
Fonctionnement	83 581,50		-78 799,82		4 781,68
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-62 743,00</b>		<b>7 412,30</b>		<b>-55 330,70</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-62 743,00</b>		<b>7 412,30</b>		<b>-55 330,70</b>
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
21100-CCJN PAYSANNE PRODUCTIONS					
Investissement					



**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

	COMPTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT - 2022	PART AFFECTEE A L'EMPLOIEMENT - EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERTS DE OPERATIONS DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON ECONOMIQUE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>Financement</b>					
Financement					
44131 07 Jura Nord					
Financement	1 228 522,25		1 247 318,62		1 274 670,42
Financement	612 832,84		61 363,25		451 469,59
<b>Financement</b>	<b>1 641 355,09</b>		<b>1 308 681,87</b>		<b>1 726 140,01</b>
44131 08 Jura Nord					
Financement	119 428,15		-174 488,08		124 725,15
<b>Financement</b>	<b>119 428,15</b>		<b>-174 488,08</b>		<b>124 725,15</b>
44131 09 Jura Nord					
Financement			275,81		275,81
<b>Financement</b>			<b>275,81</b>		<b>275,81</b>
<b>TOTAL 2022</b>	<b>1 760 783,24</b>		<b>1 134 873,60</b>		<b>1 851 341,97</b>
<b>TOTAL 2023</b>	<b>1 245 656,77</b>		<b>1 138 833,32</b>		<b>4 648 204,98</b>

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement Collectif » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 227 296,19	1 027 251,34	2 254 547,53
Titres de recettes (b)	2 546 369,40	321 812,57	2 868 181,97
Reductions de titres (c)		8 189,55	8 189,55
Recettes nettes (d = a + b + c)	1 555 948,40	1 357 073,46	2 913 021,86
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (a)	1 227 296,19	1 027 251,34	2 254 547,53
Mandat (b)	2 245 307,63	947 547,42	3 192 855,05
Annulations de mandats (c)	565 757,65	175 284,31	741 041,96
Depenses nettes (d = a - b + c)	1 415 548,99	1 079 219,65	2 494 768,64
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
d - b) Excédent	1 247 318,62	41 145,20	1 288 463,82
b - d) Déficit			

**c. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	662,50	95 324,53	96 987,03
Titres de recettes (b)		45 124,34	45 124,34
Reductions de titres (c)		28,00	28,00
Recettes nettes (d = a + b + c)		63 076,34	63 076,34
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (a)	662,50	95 324,53	96 987,03
Mandat (b)		44 423,13	44 423,13
Annulations de mandats (c)		44 823,12	44 823,12
Depenses nettes (d = a - b + c)		275,81	275,81
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
d - b) Excédent		275,81	275,81
b - d) Déficit			

**d. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Ordures ménagères » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

4303 - CC JURA NORD-EST Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)		1 129 428,59	1 129 428,59
Titres de recette (b)		973 417,35	973 417,35
Réductions de titres (c)		19 248,32	19 248,32
Recettes nettes (d = a - c)		954 169,03	954 169,03
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)		1 581 728,58	1 581 728,58
Mandat de paiement (f)		1 100 333,12	1 100 333,12
Annulations de mandats (g)		12 474,23	12 474,23
Depenses nettes (h = e - g)		1 117 858,89	1 117 858,89
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(a - h) Excédent		74 489,64	74 489,64
(a - h) Déficit			

**e. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

4304 - CC JURA NORD-ZAC LES PERRIERES Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)		424 283,12	424 283,12
Titres de recette (b)	486 589,41	256 222,74	742 812,15
Réductions de titres (c)	144 024,50	138 921,74	282 946,24
Recettes nettes (d = b - c)	342 564,91	117 301,00	459 865,91
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	486 589,41	424 283,12	910 872,53
Mandat de paiement (f)	41 554,38	140 565,40	182 119,78
Annulations de mandats (g)	14 237,40	14 237,40	28 474,80
Depenses nettes (h = e - g)	472 332,03	409 745,12	882 077,15
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	69 232,88	77 555,88	146 788,76
(d - h) Déficit			

**f. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

1260 COLLE-PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a):	126 000,00	23 800,00	149 800,00
Titres de recette émis (b):			
Modifications de titres (c):			
Recettes nettes (d = a + b + c):			
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e):	126 000,00	23 800,00	149 800,00
Mandats émis (f):			
Annulations de mandats (g):			
Depenses nettes (h = e + f - g):			
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

**g. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

1263 COLLE-PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a):	126 000,00	23 800,00	149 800,00
Titres de recette émis (b):			
Modifications de titres (c):			
Recettes nettes (d = a + b + c):			
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e):	126 000,00	23 800,00	149 800,00
Mandats émis (f):			
Annulations de mandats (g):			
Depenses nettes (h = e + f - g):			
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			



9 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, est invité à se retirer de la salle et à ne pas prendre part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Principal, lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

3 BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	011- Charges à caractère général	1 560 600,78 €	0,00 €	70- Produits des services	1 193 275,50 €	0,00 €
	012- Charges de personnel	4 466 619,62 €	0,00 €	71- Impôts et taxes	4 510 160,00 €	0,00 €
	14- Atténuations de produits	262 809,00 €	0,00 €	74- Dotations Participations	1 327 953,75 €	0,00 €
	65- Autres charges de gestion courante	261 108,62 €	0,00 €	75- Autres produits de gestions courantes	25 920,36 €	0,00 €
	66- Charges financières	67 841,40 €	0,00 €	76- Produits financiers		0,00 €
	67- Charges exceptionnelles	1 590,37 €	0,00 €	77- Produits exceptionnels	18 242,47 €	0,00 €
				013- Atténuations de charges	432 572,90 €	0,00 €
	04- Opérations d'ordre	225 039,41 €	0,00 €	04- Opérations d'ordre	1 592,40 €	0,00 €
	<b>TOTAL I</b>	<b>7 286 029,26 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>7 439 823,85 €</b>	<b>0,00 €</b>

RÉSULTAT RÉALISÉ 2022  
REPRISE RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE 2021  
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022

153 794,39 €  
1 074 613,15 €  
**1 228 407,54 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	<b>Hors Opérations :</b>	<b>0,00 €</b>		10 - Dotations, fonds divers et réserves	176 912,31 €	0,00 €
	11 - Subventions d'investissement		700,00 €	13 - Subventions d'investissement	1 002 509,84 €	42 108,44 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	861 405,23 €		16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
	20 - Immobilisations incorporelles	89 726,18 €	108 008,01 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €	0,00 €
	204 - Subventions d'équipement versées	17 263,61 €	29 250,00 €	23 - Immobilisations en cours		
	21 - Immobilisations corporelles	224 017,47 €	36 960,64 €	27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	48 429,00 €
	23 - Immobilisations en cours	864,00 €	71 059,40 €	458206 - Etude thermique CEE TEPCV		
	26 - Participations et créances rattachées	0,00 €				
	27 - Autres immobilisations financières	0,00 €				
	458106 - Etude thermique CEE TEPCV	0,00 €	41 420,00 €			
	<b>Par Opération :</b>					
	(128) - PIAJN EXTE - PIAJN EXTENSION		0,00 €			
	(129) - POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY	100 000,00 €	0,00 €			
	(130) - POLE JEUN - POLE JEUNESSE VALLEE DIONON	0,00 €	1 104,00 €			
	(131) - E DE Musiq - Espace danse	0,00 €	0,00 €			
	(132) - GARE RANCHOY 1E - GARE RANCHOY 1ER ETAGE	12 573,74 €	0,00 €			
	(133) - GYM2 - GYMNASSE RESTRUCTURATION	0,00 €	0,00 €			
	(135) - PENANCH - POLE EDUCATIF RANCHOY	0,00 €	734,00 €			
	(136) - GENDARM - GENDARMERIE DAMPIERRE	0,00 €	0 720,00 €			
	(137) - GENAPI LA VEZE	1 387,60 €				
	04- Opérations d'ordre	1 592,40 €	0,00 €	04- Opérations d'ordre	225 039,41 €	0,00 €
	04- Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	04- Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 308 930,23 €</b>	<b>193 688,01 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 403 051,50 €</b>	<b>84 537,44 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2022  
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021  
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022  
BESON/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022

184 121,33 €  
2 716,55 €  
- 209 448,57 €  
**- 22 310,69 €**



**h. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Assainissement Collectif », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

**D BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022 Reporté 2023	
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général	30 394,35 €		70 - Vente pdt, prestation de services	100 544,00 €	
	012 - Charges de personnel	48 089,67 €		74 - Subvention d'exploitation	7 407,20 €	
	014 - Atténuations de produits	44 085,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	2 104,48 €	
	05 - Autres charges de gestion courante	0,00 €		76 - Produits financiers	0,08 €	
	06 - Charges financières	72 898,44 €		77 - Produits exceptionnels	47 000,70 €	
	07 - Charges exceptionnelles	49 525,03 €		042 Opérations d'ordre	60 175,66 €	
	042 Opérations d'ordre	226 685,90 €	0,00 €	TOTAL II	513 433,50 € 0,00 €	
	TOTAL I	472 258,39 €	0,00 €			
	RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II)				41 165,10 €	
	REPRISE RESULTAT 2021				412 803,88 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022				453 969,08 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022 Reporté 2023	
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées	257 680,28 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	11 375,70 €	
	20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €		13 - Subventions d'investissement	1 528 807,00 € 171 124,17 €	
	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	1 502,04 €	18 - Emprunt	800 000,00 € 0,00 €	
	22 - Immobilisations en cours	2 318,00 €	0,00 €	20 - Immobilisations incorp		
				21 - Immobilisation corp		
				23 - Immobilisation en cours		
	Par Opération :					
	0p12 Raccordement Fraisens Step Camp Ranchot	15 243,22 €	0,00 €			
	0p13 Extension Step Gendrey	0,00 €	0,00 €			
	0p14 Extension Step Orchamps	411 045,22 €	0,00 €			
	0p15 Réseau 488 Dugney	0,00 €	0,00 €			
	0p16 Système 488 Vibreux	485 378,05 €	818 643,46 €			
	0p17 Système 488 Louvatange	150 096,59 €	292 042,17 €			
	0p18 Réseau 488 Pagny	41 420,83 €	0,00 €			
	0p19 Réseau Montigny le Château et la Ville	38 577,91 €	0,00 €			
	0p20 Réhabilitation réseau Dampierre Rans Ranchot	17 768,44 €	0,00 €			
	040 Opérations d'ordre	60 175,44 €		040 Opérations d'ordre	326 685,90 €	
	041 Opérations d'ordre			041 Opérations d'ordre		
	TOTAL	1 479 349,98 €	912 248,56 €	TOTAL	2 568 868,60 € 171 124,17 €	
	SOLDE D'EXECUTION 2022				1 087 318,62 €	
	REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021				1 838 552,00 € 2 725 870,62 €	
	SOLDE DES RESTES A REALISER 2022				-741 124,39 €	
	BESON/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022				1 984 746,23 €	

**1. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Gérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

**0 BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2021
EXPLOITATION	011- Charges à caractère général	11 314,39 €	0,00 €	70- Vente part, prestation de services	12 070,00 €	
	012- Charges de personnel	52 508,74 €	0,00 €	74- Subvention d'exploitation		
	05- Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €			
	06- Charges financières		0,00 €	77- Produits exceptionnels	33 028,94 €	
	07- Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €			
	08- Dotations aux amortissements	0,00 €				
	042 Opérations d'ordre		0,00 €	042 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL I</b>	<b>64 823,13 €</b>		<b>TOTAL II</b>	<b>45 098,94 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II)	275,81 €
REPRISE RESULTAT 2021	0,00 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022</b>	<b>275,81 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2021
INVESTISSEMENT	16- Emprunts et dettes assimilées			17- Subventions d'investissement		
	20- Immobilisations incorporelles			18- Emprunt		
	21- Immobilisations corporelles			20- Immobilisations intangibles		
	23- Immobilisations en cours			31- Immobilisation corp.		
	040 Opérations d'ordre			23- Immobilisation en cours		
	041 Opérations d'ordre			10- Fonds et réserves		
				040 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2022	0,00 €
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021	0,00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022	0,00 €
<b>BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022</b>	<b>0,00 €</b>

**j. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Ordures Ménagères », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

**9 BUDGET ORDURES MENAGERES**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES								
DEPENSES				RECETTES				
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023		
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général	915 097,42 €	0,00 €	70 - Vente pdt, prestation de services	952 849,24 €			
	012 - Charges de personnel	15 881,55 €	0,00 €	74 - Subvention d'exploitation				
	05 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €					
	06 - Charges financières		0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €			
	07 - Charges exceptionnelles	8 758,01 €	0,00 €					
	08 - Dotations aux amortissements	67 900,00 €						
	040 Opérations d'ordre		0,00 €	040 Opérations d'ordre				
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 027 537,88 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>952 849,24 €</b>	<b>0,00 €</b>		
	RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II)					<b>-74 688,64 €</b>		
	REPRISE RESULTAT 2021					<b>179 428,19 €</b>		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022					<b>104 739,55 €</b>			
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS								
DEPENSES				RECETTES				
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023		
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées			13 - Subventions d'investissement				
	20 - Immobilisations incorporelles			16 - Emprunt				
	21 - Immobilisations corporelles			20 - Immobilisations incorp				
	23 - Immobilisations en cours			21 - Immobilisation corp				
	10 - Fonds et réserves			23 - Immobilisation en cours				
	040 Opérations d'ordre			10 - Fonds et réserves				
	041 Opérations d'ordre			040 Opérations d'ordre				
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
	SOLDE D'EXECUTION 2022					<b>0,00 €</b>		
	REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021					<b>0,00 €</b>		
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022					<b>0,00 €</b>			
BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022					<b>0,00 €</b>			

**k. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAM-PIERRE »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

0 BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général	0.00 €	0.00 €	70 - Vente pds, prestation de services	0.00 €	
	012 - Charges de personnel		0.00 €	74 - Subvention d'exploitation		
	05 - Charges financières	0.00 €	0.00 €	77 - Produits exceptionnels	6 548.60 €	
	07 - Charges exceptionnelles		0.00 €			
	042 Opérations d'ordre	146 026.50 €	0.00 €	042 Opérations d'ordre	60 754.38 €	
	043 Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €	043 Opérations d'ordre	0.00 €	
	<b>TOTAL I</b>	<b>146 026.50 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>67 303.98 €</b>	<b>0.00 €</b>

RESULTAT REALISE 2022 (Total I - Total II) - 78 725.52 €  
 REPRISE RESULTAT 2021 87 581.50 €  
 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022 4 855.98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS							
	DEPENSES			RECETTES			
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	
INVESTISSEMENT				13 - Subventions d'investissement			
	16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €		16 - Emprunt			
	20 - Immobilisations incorporelles			20 - Immobilisations incorp			
	21 - Immobilisations corporelles			21 - Immobilisation corp			
	23 - Immobilisations en cours			23 - Immobilisation en cours			
				10 - Fonds et réserves			
	040 Opérations d'ordre	60 754.38 €	0.00 €	040 Opérations d'ordre	146 026.50 €		
	041 Opérations d'ordre			041 Opérations d'ordre			
		<b>TOTAL</b>	<b>60 754.38 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>146 026.50 €</b>	<b>0.00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2022 85 272.12 €  
 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021 -146 026.50 €  
 SOLDE DES RESTES A REALISER 2022 0.00 €  
 BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022 -60 754.38 €

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques », peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*



3 BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
EXPLOITATION	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	011 - Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	70 - Vente pdI, prestation de services		
	012 - Charges de personnel		0,00 €	74 - Subvention d'exploitation	0,00 €	
	05 - Charges financières		0,00 €	77 - Produits exceptionnels		
	07 - Charges exceptionnelles		0,00 €			
	042 Opérations d'ordre		0,00 €	042 Opérations d'ordre		
	043 Opérations d'ordre		0,00 €	043 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL I</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II) 0,00 €  
 REPRISE RESULTAT 2021 0,00 €  
 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022 0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	16 - Emprunts et dettes assimilées			13 - Subventions d'investissement		
	20 - Immobilisations incorporelles			16 - Emprunt		
	21 - Immobilisations corporelles			20 - Immobilisations incorp		
	23 - Immobilisations en cours			21 - Immobilisation corp		
	27 - Autres immobilisations financières			23 - Immobilisation en cours		
	040 Opérations d'ordre			10 - Fonds et réserves	0,00 €	
	041 Opérations d'ordre			040 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2022 0,00 €  
 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021 0,00 €  
 SOLDE DES RESTES A REALISER 2022 0,00 €  
 BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022 0,00 €

**m. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

Résultat CA 2022		
Fonctionnement	1 228 407,54 €	1 415 243,42 €
Investissement	186 835,88 €	
Solde des RAR / INV	- 209 148,57 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
INVESTISSEMENT : 001R	186 835,88 €	
INVESTISSEMENT : 1068R	22 312,69 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	1 206 094,85 €	

*Voté à l'unanimité*

**n. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Assainissement Collectif » comme suit :

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	453 969.08 €	3 179 839.70 €
Investissement :	2 725 870.62 €	
Solde des RAR / INV :	-741 124.39 €	
Proposition Inscription / BP 2023 ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
INVESTISSEMENT : 001R	2 725 870.62 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	453 969.08 €	

*Voté à l'unanimité*

- o. **AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » comme suit :

:

**BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	275.81 €	275.81 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
FONCTIONNEMENT : 002R	275.81 €	

*Voté à l'unanimité*

- p. **AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » comme suit :

**BUDGET ORDURES MENAGÉRES**

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	104 739.55 €	104 739.55 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
FONCTIONNEMENT : 002R	104 739.55 €	

*Voté à l'unanimité*

- q. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » comme suit :

**BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE**

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	4 855.98 €	- 55 898.40 €
Investissement :	- 60 754.38 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
INVESTISSEMENT : 001D	60 754.38 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	4 855.98 €	

*Voté à l'unanimité*

- r. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques » comme suit :

**BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

<i>Résultat CA 2022</i>		
Fonctionnement :	0.00 €	0.00 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
<i>Proposition Inscription / BP 2023</i>		
INVESTISSEMENT : 001D	0.00 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	0.00 €	

*Voté à l'unanimité*

- s. *MODIFICATION N° 1 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LA COMMUNE D'OUGNEY*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- t. *MODIFICATION N° 4 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : RACCORDEMENT DES EFFLUENTS DE FRAISANS/SALANS SUR LA STEP A RANCHOT, MODIFICATION DES POSTES DE REFOULEMENT ET AGRANDISSEMENT DE LA STEP A RANCHOT*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- u. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : CREATION D'UNE GENDARMERIE A DAMPIERRE**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- v. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RESEAU ET STATION DE TRAITEMENT) SUR LA COMMUNE D'ORCHAMPS**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- w. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RESEAU ET STATION DE TRAITEMENT) SUR LA COMMUNE DE VITREUX**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;

- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- x *MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA COLLECTE DES EAUX USEES EN RIVE DROITE DU DOUBS (5 COMMUNES) DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE RANCHOT*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- y *MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE PAGNEY*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- z *MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : GEMAPI « LA VEZE »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

aa. MODIFICATION N° 1 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LES COMMUNES DE MONTMIREY-LA-VILLE ET DE MONTMIREY-LE-CHATEAU

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

bb. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'EXERCICE 2023

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, fixe les taux des taxes locales au titre de l'exercice 2023 comme suit :

RESSOURCES FISCALES	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux de référence 2022	Proposition de variation	proposition Taux 2023	Produits 2023 attendus
Foncier bâti	10 479 000	11,80%	20%	14,16%	1 483 826 €
Foncier non bâti	849 900	23,00%	20%	27,60%	234 572 €
Produit Fiscal Foncier					1 718 398 €
Taxe d'habitation additionnelle	1 010 809	11,64%	20%	13,97%	141 210 €
CFU	1 742 000	29,34%	20%	30,06%	523 645 €
TOTAL					2 383 253 €

Voté à l'unanimité

cc **FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI DE L'EXERCICE 2022 ET DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **fixe le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022 ET l'année 2023 comme suit :**

TAXE GEMAPI DEPENSES	CA 2022	BP2023	CUMUL 2022+2023
FONCTIONNEMENT	84 150.19 €	65 666.00 €	149 816.19 €
INVESTISSEMENT	9 594.93 €	55 860.00 €	65 454.93 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>93 745.12 €</b>	<b>121 526.00 €</b>	<b>215 271.12 €</b>
<b>RECETTES</b>			
FONCTIONNEMENT			- €
INVESTISSEMENT	377.19 €	1 017.00 €	1 394.19 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>377.19 €</b>	<b>1 017.00 €</b>	<b>1 394.19 €</b>
<b>PRODUIT ATTENDU TAXE GEMAPI</b>			<b>213 876.93 €</b>

- **charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux ;**
- **précise que les produits de la taxe GEMAPI de l'exercice 2022 et de l'exercice 2023 seront inscrits au budget principal de la Communauté de Communes Jura Nord, au chapitre 73, article 7346 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

cc **ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS POUR L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **décide d'attribuer les différentes subventions aux associations et organismes ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à verser les sommes allouées à chaque association et organisme selon les conditions ;**
- **donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier et engager toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement du dossier ;**
- **dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget principal 2023 de la Communauté de Communes Jura Nord.**

*Voté à l'unanimité*



**66. ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget principal de l'exercice 2023 comme ci-après.**

**3 BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		RECETTES			
DEPENSES	BP 2023	Désignation	BP 2023		
Désignation					
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS</b>					
DEPENSES	BP 2023	RAR 2022	RECETTES		
Désignation			Désignation		
			BP 2023		
			RAR 2022		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			001 - Solde d'exécution de la section d'investiss	186 835,88 €	
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	30 277,56 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	500,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 692,00 €		024 - Produits de cessions	244 079,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	580 000,00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sect	530 000,00 €	
13 - Subventions d'investissement	80 000,00 €		041 - Opérations patrimoniales	185 158,69 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 704,00 €	300,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	40 800,00 €	43 108,44 €
20 - Immobilisations incorporelles	142 228,00 €	108 008,91 €	13 - Subventions d'investissement		
204 - Subventions d'équipement versées	170 300,00 €	29 250,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	516 001,50 €	34 960,86 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	100 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	309 870,00 €	71 059,40 €	23 - Immobilisations en cours		
458106 - Etude thermique CEE TERCV	5 000,00 €	41 429,00 €	458106 - Etude thermique CEE TERCV		41 429,00 €
Opérations :					
Op29 POLE JEUNESSE GENDREY	100 000,00 €				
Op30 POLE JEUNESSE VALLEE OGNON	30 000,00 €	1164,00 €			
Op31 E. De Musiq - Espace danse	600,00 €				
Op32 Gare Ranchot					
Op33 Gymnase restructuration		734,00 €			
Op35 Pole Educatif Ranchot	50 000,00 €	6 720,00 €			
Op36 Gendarmerie Dampierre	49 060,00 €				
Op37 GENAPI LA VEZE					
<b>TOTAL</b>	<b>2 315 533,06 €</b>	<b>293 686,01 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 724 681,63 €</b>	<b>84 537,44 €</b>

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)

2 809 219,07 €

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)

2 809 219,07 €

*Voté à l'unanimité*

**67. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**4 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		RECETTES	
DEPENSES	BP 2023	Désignation	BP 2023
Désignation			
011 - Charges à caractère général	43 730,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	453 969,08 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	46 720,00 €	013 - Atténuations de charges	160 178,00 €
014 - Atténuations de produits	4 000,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	446 000,00 €
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	5 000,00 €	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	30 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	683 796,08 €	74 - Subventions d'exploitation	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 277,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	76 - Produits financiers	
66 - Charges financières	76 824,00 €	77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles	4 800,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 147,08 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 090 147,08 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS				
DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2023	RAR 2022	BP 2023	RAR 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	2 725 870,62 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	6 300,31 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	683 796,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 178,00 €		024 - Produits de cessions	
041 - Opérations patrimoniales			040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	225 277,00 €
13 - Subventions d'investissement			041 - Opérations patrimoniales	
16 - Emprunts et dettes assimilées	256 200,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	
20 - Immobilisations incorporeelles	500,00 €		13 - Subventions d'investissement	1 344 493,00 €
204 - Subventions d'équipement versées			16 - Emprunts et dettes assimilées	600 000,00 €
21 - Immobilisations corporeelles	1 000,00 €	1 561,94 €	21 - Immobilisations en cours	
21 - Immobilisations en cours	30 000,00 €			
op12 Raccordement Fraisans Step Damp Ranchot	2 279 560,00 €			
op13 Extension Step Genfrey	0,00 €			
op14 Extension Step Dechamps	1 141 000,00 €			
op15 Réseau ass Outigny	60 500,00 €			
op16 Système ass Vitreux	119 003,00 €	618 041,45 €		
op17 Système ass Louvrange	23 681,00 €	297 042,17 €		
op18 Réseau ass Pagny	10 800,00 €			
op19 Réseau Montmiry la Château et la Ville	105 900,00 €			
op20 Réhabilitation réseaux Dampierre Bans Ranchot	33 000,00 €			
op23 Système assainissement Plumont	12 000,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>4 638 912,31 €</b>	<b>912 248,66 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 179 416,70 €</b>
<b>TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)</b>		<b>5 550 560,87 €</b>	<b>TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)</b>	
			<b>5 550 560,87 €</b>	

*Voté à l'unanimité*

**99. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Collectif » de l'exercice 2023 comme ci-après.

**0 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2023		BP 2023	
011 - Charges à caractère général	47 730,00 €		002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	453 940,08 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	40 720,00 €		013 - Atténuations de charges	
014 - Atténuations de produits	4 000,00 €		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 178,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000,00 €		70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	440 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	683 796,08 €		75 - Subventions d'exploitation	30 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 277,00 €		76 - Autres produits de gestion courante	
05 - Autres charges de gestion courante	0,00 €		76 - Produits financiers	
06 - Charges financières	76 824,00 €		77 - Produits exceptionnels	
07 - Charges exceptionnelles	4 800,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 147,08 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 090 147,08 €</b>



SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	BP 2023	RAR 2022	Désignation	BP 2023	RAR 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	2 725 870,62 €	
020 - Dépenses imprévues (investissement)	4 100,31 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	681 296,08 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 178,00 €		022 - Produits de cessions		
041 - Opérations patrimoniales			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	235 217,00 €	
13 - Subventions d'investissement			041 - Opérations patrimoniales		
16 - Emprunts et dettes assimilées	256 200,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves		
20 - Immobilisations incorporelles	500,00 €		31 - Subventions d'investissement	1 344 493,00 €	171 124,17 €
204 - Subventions d'équipement versées			36 - Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	1 000,00 €	1 562,94 €	73 - Immobilisations en cours		
23 - Immobilisations en cours	30 000,00 €				
op12 Raccordement Français Strip Damp Ranchot	2 179 160,00 €				
op13 Extension Strip Gendrey	0,00 €				
op14 Extension Strip Orchamp	1 341 600,00 €				
op15 Réseaux ass Durgney	40 590,00 €	618 063,45 €			
op16 Système ass Vifjeux	119 003,00 €	292 042,17 €			
op17 Système ass Louvatange	23 681,00 €				
op18 Réseaux ass Pagny	30 800,00 €				
op19 Réseaux Montigny le Château et la Ville	305 900,00 €				
op20 Réhabilitation Réseaux Dampierre Rans Ranchot	11 000,00 €				
op21 Système assainissement Plumont	12 000,00 €				
<b>TOTAL</b>	<b>4 628 312,31 €</b>	<b>912 248,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 170 436,70 €</b>	<b>171 124,17 €</b>

TOTAL BP 2023 (-RAR 2022)

5 550 560,87 €

TOTAL BP 2023 (-RAR 2022)

5 550 560,87 €

*Voté à l'unanimité*

hh. **ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » de l'exercice 2023 comme ci-après.**

**0 BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES			
DEPENSES		RECETTES	
Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
011 - Charges à caractère général	275,81 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	275,81 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €
014 - Atténuations de produits	0,00 €	043 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
023 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00 €	70 - Ventes de produits, fabriqués, prestations de services	4 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
85 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
86 - Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
87 - Charges exceptionnelles	0,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4 275,81 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 275,81 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	BP 2023	RAR 2022	Désignation	BP 2023	RAR 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	
020 - Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		022 - Produits de cessions	0,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	
13 - Subventions d'investissement	0,00 €		041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €		11 - Subventions d'investissement	0,00 €	
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €		16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €		23 - Immobilisations en cours	0,00 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €				
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €				
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)

0,00 €

TOTAL BP 2023 (-RAR 2022)

0,00 €

*Voté à l'unanimité*

**ii. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2023 comme ci-après.**

**0 BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général		70 - Ventes prestat* de services, marchandises	62 445,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	6 546,60 €		
	66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	60 754,38 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	
	043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement		043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement	
	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	4 855,08 €
	<b>TOTAL</b>	<b>67 300,98 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 300,98 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2023	RAR 2023	Désignation	BP 2023	RAR 2023
INVESTISSEMENT	10 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
	20 - Immobilisations incorporelles			040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	60 754,38 €	
	21 - Immobilisations corporelles		0,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves		
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			13 - Subventions d'investissement		
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	60 754,38 €	0,00 €	<b>TOTAL</b>	<b>60 754,38 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>60 754,38 €</b>	<b>0,00 €</b>			

TOTAL BP 2023 (-RAR 2022)

60 754,38 €

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)

60 754,38 €

*Voté à l'unanimité*

**jj. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2023 comme ci-après.**

**BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
	011 - Charges à caractère général	5 200,00 €	70 - Ventes prestat* de services, marchandises	24 300,00 €
	66 - Charges financières		74 - Subventions d'exploitation	1 000,00 €
	024 - Virement à la section d'investissement	20 000,00 €		
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	
	043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement		043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement	
	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	
<b>TOTAL</b>	<b>25 200,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 200,00 €</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2023	RAR 2023	Désignation	BP 2023	RAR 2023
	20 - Immobilisations incorporelles		0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
	21 - Immobilisations corporelles			021 - Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €	
	23 - Immobilisations en cours	100 000,00 €	0,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves		
	27 - Autres immobilisations financières			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			13 - Subventions d'investissement	80 000,00 €	
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			<b>TOTAL</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>				

TOTAL BP 2023 (-RAR 2022)

100 000,00 €

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)

100 000,00 €

*Voté à l'unanimité*

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- adopte et fixe les tarifs sorties avec prestataire pour les jeunes ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs séjours avec prestataire pour les jeunes ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs sorties avec prestataire pour les enfants ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs séjours avec prestataire pour les enfants ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier et à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

*Vote à l'unanimité*

#### **4. QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur Michel GANET demande s'il était possible de faire le CA et le Budget en deux conseils communautaires car tout d'un coup, c'est un peu dur. Le Président explique que cela fait des années que l'on fonctionne comme ça mais c'est vrai que c'est un conseil communautaire un peu lourd surtout qu'il y a de plus en plus de budget.
- Monsieur Gilbert LAVRY demande ce que représente le taux d'augmentation d'impôt pour un ménage moyen ? Le Président répond qu'il est difficile de dire une somme surtout que chaque commune n'a pas les mêmes taux d'imposition. Il précise qu'il faudra aussi surement augmenter les tarifs scolaires pour ne pas toujours augmenter sur les contribuables.

Séance levée à 21H00.

**Monsieur Olivier DEMANDRE**  
Commune de Orchamps



**Le Président,**  
**Gérôme FASSET**

